

Très-Saint-Sacrement en deux endroits : à la chapelle du Fort qui servait d'église paroissiale et à la chapelle de l'hôpital qui devint un lieu de station pour les processions.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

Son Eminence le cardinal de Falloux est mort à Tivoli (Italie), le 27 juin.

Né à Bourg-d'Iré, Anjou, en 1815, et créé cardinal par Pie IX en 1877, S. Eminence appartenait aux Congrégations de l'Index, des Rites, des Cérémonies et de la Discipline des Réguliers.

La messe de *Requiem* a été célébrée dans son église titulaire de Sant'Angelo in Perchiera.

— *L'Osservatore Romano* publie l'avis suivant : " Nous savons qu'on fait en ce moment en Italie et hors d'Italie des démarches suivies pour recruter des actionnaires à une société financière qui se fonderait à Londres sous le titre d'Association universelle *Limited*, dans un but essentiellement religieux et qui aurait l'assentiment du Vatican.

" Nous savons aussi qu'on fait circuler des billets d'une loterie des avocats de Saint-Pierre, à laquelle on prétend que le Vatican aurait donné également son assentiment.

" Le Saint-Siège déclare qu'il est absolument étranger à ces spéculations et qu'il n'a donné à personne ni assentiment ni recommandation à ce sujet." * *

Le nouveau ministère belge s'emploie résolument à accomplir l'œuvre de réparation qui vient de lui être confiée. Le ministre de la justice, M. Woeste, vient de retirer le projet de loi soumis à la chambre et contenant un avant projet de révision du code civil.

" A la bonne heure ! dit le *Courrier de Bruxelles*. L'odieux et infâme projet du V. F. Laurent codifiait la destruction de l'autorité paternelle, de la liberté individuelle, des droits les plus sacrés de la famille, de la liberté d'enseignement, de la liberté d'association, de la liberté religieuse. C'était une œuvre monstrueuse. M. Woeste en a fait justice."

Le même ministre et son collègue de l'intérieur, M. Jacobs, viennent de supprimer les " Commissaires spéciaux," véritables agents de tyrannie, chargés par les loges de détruire, au profit d'une centralisation à outrance, les libertés commerciales et provinciales. * *

La Fête-Dieu a été célébrée à Vienne, Autriche, avec une grande piété. Selon la noble habitude de ses ancêtres, l'empereur a été le premier à témoigner de sa dévotion envers le Roi des rois. Placé immédiatement après le Saint-Sacrement, accompagné des archiducs et de tous les grands dignitaires de la cour et de l'Etat, François-Joseph a suivi tête-nue et portant un cierge, la procession pendant tout son parcours. * *